

Direction régionale des Finances Publiques de Bretagne et du
département d'Ille-et-Vilaine

Le 04/05/2022

Pôle d'évaluation domaniale

Cité Administrative – Avenue Janvier
35021 RENNES CEDEX 9

téléphone : 02-99-66-29-42

mél. : drfip35.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur régional des Finances publiques
de Bretagne et du département d'Ille-et-
Vilaine

POUR NOUS JOINDRE

à

Affaire suivie par : Gwénaél SCULO

téléphone : 06 20 26 40 61

courriel : gwenael.sculo@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Maire

Réf. DS : 8608753

Réf OSE : 2022-22093-33279

5 Rue Simone VEIL

22400 Lamballe Armor

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Prorogation de délais

Références : Votre demande DS n°8608753 an date du 27/04/2022

Affaire suivie par M. Yann SHIOKKOS

Vous avez saisi Le Pôle d'Évaluation Domaniale le 27 avril 2022 pour une demande d'actualisation de la valeur vénale d'une maison située 15 rue de l'école Tregenestre – Meslin à Lamballe Armor afin de pouvoir procéder à sa cession.

Cette opération de cession a fait l'objet d'un avis domanial qui vous a été adressé le **26 avril 2021** sous le numéro **2021-22093-24667 (n°DS : 4068020)**. Vous avez indiqué que l'opération de cession de ce bien était toujours en cours, l'offre d'achat ayant été reçue le 25 avril 2022. Or le délai de validité de cet avis est d'un an, il ne sera donc plus valable pour la cession.

L'avis domanial indiquait :

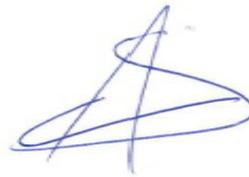
- Maison en pierres sous ardoises de type R+2 d'une surface habitable de 106 m² et construite en 1880. Elle ne dispose pas de jardin mais d'une petite cour à l'arrière.

Cette maison se trouve sur la parcelle 151 D 116 d'une contenance de 240 m².

La valeur vénale de cette maison avait été estimée à **95 000 € HT**, assortie d'une marge de négociation de 10 %.

En l'absence de modification significative du marché immobilier sur ce secteur ou d'élément nouveau concernant le bien ou le projet de l'acquéreur, susceptible d'en modifier la valeur vénale, je vous informe que la durée de validité de l'avis précité est prorogée de 3 mois. L'avis numéro **2021-22093-24667** sera donc valable jusqu'au 26 juillet 2022 inclus.

Pour le Directeur régional des Finances Publiques
et par délégation,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned centrally below the text.

SCULO Gwénaël
Inspecteur des Finances Publiques